Les Formations proposées par l'UFA Dinah DERYCKE :

Certificat d'Aptitude Professionnelle :

Employé de Vente Spécialisé Opt A et B

****

Baccalauréat Professionnel :

Commerce

Accueil Relation Clients et Usagers (en 2ans)

Electrotechnique ,Energie,

Equipements, Communicants (en 2 ans)

****

Brevet de Technicien Supérieur:

Négociation et Relation Client

Managements des Unités Commerciales

Nos principaux partenaires :

UFA Dinah DERYCKE, ensemble donnons à l'apprentissage des idées d'avance.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Unité de Formation par Apprentissage

DINAH DERYCKE

365 rue Jules Guesde

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél: 03.20.19.66.62 / 70

Fax: 03.20.19.66.36

Mail : ufa.derycke@ac-lille.fr

http://ufalpdinahderycke.etab.ac-lille.fr

En venant du métro
Fort de Mons, ligne 2
Prendre la ligne de bus 59, direction Contrescarpe

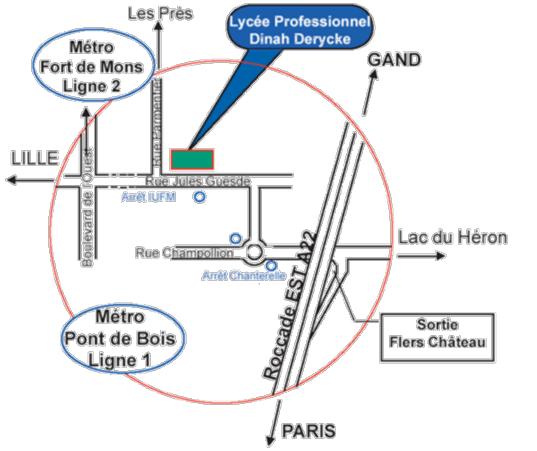

En venant du métro
Pont de Bois, ligne 1
Prendre la ligne de bus « Liane 4 » , direction Halluin

académie Lille
CFA académique
greta LILLE MÉTROPOLE
UNION EUROPEENNE

Contact CFA Académique :

11 rue de Thionville – BP 10023 – 59009 LILLE

Tél : 03·62·59·52·00

2013 I 2014

Unité de Formation par Apprentissage

DINAH DERYCKE

Unité de Formation par Apprentissage

Baccalauréat Professionnel

Accueil Relation Clients et Usagers

LE BAC PRO A.R.C.U.

Le métier :

Ce Baccalauréat Professionnel forme de futurs employés capables d'offrir des prestations au public avec un esprit de service

Ces missions sont diverses :

⇒ Accueil physique ou téléphonique

⇒ Prise de rendez vous et tenue d'agenda

⇒ Elaboration d'offre commerciale

⇒ Vente, Conseil, et Assistance Clientèle

⇒ Gestion administrative et commerciale

Les débouchés :

- Chargé (e) d'accueil
- Téléconseiller (ère)
- Conseiller (ère) de clientèle

Comment trouver une entreprise ?

L'entreprise est essentielle: c'est elle qui signe le contrat d'apprentissage et qui permet ensuite l'inscription à l'Unité de Formation d'Apprentis (U.F.A.). Le maître d'apprentissage vous accompagne tout au long de votre contrat pour vous transmettre son savoir-faire.

Toutes les pistes sont bonnes: relations personnelles, annuaires, offres d'emploi dans les journaux. N'hésitez pas à aller en entreprise déposer directement votre CV ….

Plusieurs organismes existent pour vous aider à recherche une entreprise, à faire une lettre de motivation, à préparer un entretien d'embauche:

Les Centres Informations Jeunesse (CIJ), les centres d'aide à la décision de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les Points A de la Chambre den Commerce et d'Industrie, l'Unité de Formation d'Apprentis (U.F.A.), les Centres d'Information et d'Orientation (C.I.O.), les Missions Locales, Pôle Emploi,….

Pour faciliter votre embauche, le Conseil Régional Nord Pas de Calais aide financièrement les employeurs, sous certaines conditions.

L'Apprentissage, mode d'emploi :

A quel âge peut on entrer en apprentissage ?

Vous pouvez devenir apprenti(e) si vous avez, le premier jour de votre contrat entre 16 et 26 ans, ou si vous avez 15 ans et que vous avez terminé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3ème).

Il n'y a pas de limite d'âge si vous êtes en situation de handicap ou si vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise.

Comment se passe la formation ?

Tout en travaillant et vous formant dans une entreprise, vous suivez une formation théorique et pratique dans l'Unité de Formation d'Apprentis (U.F.A.), auquel votre employeur vous inscrit (le temps consacré à cette formation est inclus dans votre horaire de travail).

Au terme de votre apprentissage, vous vous présentez à un examen du Baccalauréat Professionnel.

Quel est le salaire d'un(e) apprenti(e) ?

Vous êtes salarié(e), et à ce titre, vous bénéficiez d'un salaire, de congés payés, de la Sécurité Sociale, de la retraite, ….

Le salaire dépend de votre âge et de l'année de contrat.

Âge	1ère année	2ème année	3ème année
Moins de 18 ans	25% du SMIC	37% du SMIC	53% du SMIC
18/20 ans	41% du SMIC	49% du SMIC	65% du SMIC
21 ans et +	53% du SMIC	61% du SMIC	78% du SMIC

Taux en vigueur en Janvier 2014

Inscriptions

Prendre contact avec l'U.F.A.

Futur employeur

L'apprentissage constitue une opportunité pour les entreprises !

L'apprentissage est un outil de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Vous investissez sur l'avenir de votre entreprise et de la profession.

La Formation est gratuite (sauf dans certains cas pour les entreprises du secteur public).

Aides du Conseil Régional Nord Pas de Calais (1600€ + divers bonus par année de formation).

Exonération des cotisations patronales, Crédit d'impôts (1600€ par an).

L'employeur s'engage à :

Désigner un maître d'apprentissage.

Proposer à l'apprenti des activités en lien avec la formation et le diplôme.

Dates à retenir :

⇒ Courant Mars 2014 : Journée Job Dating

⇒ Samedi 29 Mars 2014 : 2nd journée portes ouvertes

⇒ Les 11 et 12 avril de 9h00 à 18h00 Salon de l'apprentissage et de l'alternance de Lille